

4086



**Atelier de consultation régionale  
sur l'évaluation de l'environnement**

\*

**Environment assessment regional  
user consultation**

\*

**Centre AGRHYMET, Niamey, 5 - 7 juin 1995**



**RAPPORT DE SYNTHÈSE**

**NIAMEY, JUIN 1995**

## SOMMAIRE

### INTRODUCTION

#### I. PRESENTATION DU CILSS

#### II. RESULTATS DE L'ATELIER

1. Etat actuel de l'environnement dans les pays membres du CILSS
2. Etat actuel des données et des informations sur l'environnement dans les pays membres du CILSS.
3. Principaux problèmes liés à l'évaluation de l'environnement et à la gestion des données et informations
4. Solutions en cours et/ou envisagées
5. Moyens nécessaires à la mise en oeuvre des solutions
6. Principaux intervenants dans la mise en oeuvre des solutions.
7. Résolution.

### CONCLUSION

#### Annexes

- Programme de travail
- Liste des participants
- Discours du Coordonnateur pour la région Afrique du PNUE
- Discours de bienvenue par le secrétaire Exécutif du CILSS
- Discours d'ouverture officielle par le Ministre de la Fonction Publique et du Travail du Niger
- Discours bilan du Coordonnateur pour la région Afrique du PNUE
- Discours de clôture officielle par le Ministre de l'Agriculture et de l'Elevage du Niger
- Motion de remerciements

## 20 J A I R E

### INTRODUCTION

### I. PRESENTATION DU CAS

### II. RESULTATS DE L'ATELIER

1. Etat actuel de l'environnement dans les pays membres de l'UE

2. Etat actuel des données et des informations sur l'environnement dans les pays membres de l'UE

3. Principes directeurs liés à l'évaluation de l'environnement et à la gestion des risques et innovations

4. Solutions en cours et à envisager

5. Moyens nécessaires à la mise en œuvre des solutions

6. Principaux intervenants dans la mise en œuvre des solutions

### 7. Résolution

### CONCLUSION

#### Annexes

- Programme de travail
- Liste des participants
- Lignes directrices finales pour la région Adria du PUL
- Discours de présentation par le secrétaire Régional de l'UE
- Discours d'ouverture des ateliers - Le Message de la Région Adria et du Travail du Niger
- Discours d'ouverture des ateliers régionaux de l'Adria du PUL
- Discours de clôture des ateliers par le ministre de l'Environnement et de l'Énergie du Niger
- Motifs de remerciements

## INTRODUCTION

Un atelier de consultation régionale sur l'évaluation de l'environnement, conjointement organisé par le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) et le Comité Inter-états de Lutte contre la Sécheresse au Sahel (CILSS), s'est tenu au Centre AGRHYMET de Niamey du 5 au 7 Juin 1995. Il a regroupé des experts et des représentants des pays membres du CILSS ainsi que des experts du PNUE.

Après les allocutions de bienvenue de Mme. le Secrétaire Exécutif du CILSS et de M. le Coordonnateur pour l'Afrique du Programme des Nations Unies pour l'Environnement, l'atelier a été déclaré officiellement ouvert par S.E.M. le Ministre de la Fonction Publique et de l'Emploi au nom du Ministre de l'Agriculture et de l'Elevage.

Au cours cette cérémonie officielle d'ouverture de l'atelier, Mme. le Secrétaire Exécutif du CILSS a mis l'accent sur les problèmes de désertification et de sécheresse qui caractérisent le Sahel. Aussi, elle a rappelé que cet atelier vient concrétiser une des résolutions de la 30ème session ordinaire du Conseil des Ministres, tenue en avril 1995 à Nouakchott. En effet, cette session du Conseil des Ministres a appelé à « impulser la mise en oeuvre de la Convention Internationale de lutte contre la désertification, à travers la définition et la mise en place d'un nouveau mécanisme, susceptible de soutenir la poursuite des actions engagées au Sahel dans le cadre de la lutte contre la désertification et la sécheresse ».

Dans son allocution, le Coordonateur pour l'Afrique du PNUE a énoncé les deux principaux objectifs suivants que l'atelier devrait poursuivre :

- *Identifier les priorités nationales et régionales au regard de leurs préoccupations en matière d'évaluation de l'environnement et de la gestion des données et informations environnementales.*
- *Identifier les axes d'intervention pour le PNUE en vue d'aider les pays du CILSS à satisfaire leurs besoins en matière d'évaluation et de gestion de l'information environnementale.*

Au regard des objectifs précédemment définis, le Coordonateur pour l'Afrique du PNUE a précisé le résultat attendu de cet atelier. Il s'agit d'un document décrivant l'état actuel de l'évaluation de l'environnement ainsi que les priorités concrètes d'interventions aux niveaux national et régional.

Pour réaliser les objectifs, en trois jours et produire le résultat attendu, il est était fondamental et impératif pour l'atelier d'avoir une organisation et une

méthodologie efficaces qui puissent favoriser la participation active de tous les participants.

Ainsi, après la mise en place du présidium de l'atelier et l'adoption par les participants du programme de travail, les délégués des différents pays ont successivement présenté en plénière leurs communications sur les problèmes et les priorités en matière d'évaluation de l'environnement et de gestion des informations environnementales.

Les participants ont ensuite été subdivisés en deux groupes pour mieux partager leurs constats et leurs expériences et approfondir leurs réflexions. L'harmonie de la réflexion entre les deux groupes a été assurée par un canevas de travail en sept points :

- Etat actuel de l'environnement dans les pays membres du CILSS.
- Etat actuel des données et des informations sur l'environnement dans les pays membres du CILSS.
- Principaux problèmes liés à l'évaluation de l'environnement et à la gestion des données et informations
- Solutions en cours et/ou envisagées
- Moyens nécessaires à la mise en oeuvre des solutions
- Principaux intervenants dans la mise en oeuvre des solutions.
- Recommandations.

A la fin de leurs travaux, les groupes ont restitué en séance plénière les résultats de leurs réflexions. Cette séance a été l'occasion de débats assez animés et globalement constructifs.

Enfin, une synthèse des travaux de groupes a été produite par les facilitateurs qui a été ensuite discutée et adoptée en session plénière. Un projet de résolution a été également adopté par les participants.

Aussi, avant de présenter les résultats issus de cet atelier, il est opportun de faire une présentation succincte du CILSS.

## I. PRESENTATION DU CILSS

Le Comité Inter-états de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS) a été créé en septembre 1973 à la suite à la période de grande sécheresse (1968-1973). Il regroupe aujourd'hui neuf pays membres : le Burkina Faso, le Cap Vert, la Gambie, la Guinée Bissau, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Sénégal et le Tchad.

L'ensemble de ces pays représente une superficie totale de 5,4 millions de km<sup>2</sup> et une population totale estimée à 45 millions d'habitants. Cette région est caractérisée par les zones agro-climatiques suivantes :

- La zone sahélienne : isohyète 250 - 500 mm
- La zone soudano-sahélienne : isohyète 500 à 900 mm
- La zone soudanienne : isohyète 900 à 1100 mm
- La zone guinéenne : précipitations annuelles moyennes dépassant 1100 mm

### 1.1- MANDAT DU CILSS

En 20 ans le CILSS, a connu de profondes mutations. Mandaté au départ pour une situation d'urgence, le CILSS a orienté ses efforts et adapté ses actions vers les questions structurelles de développement.

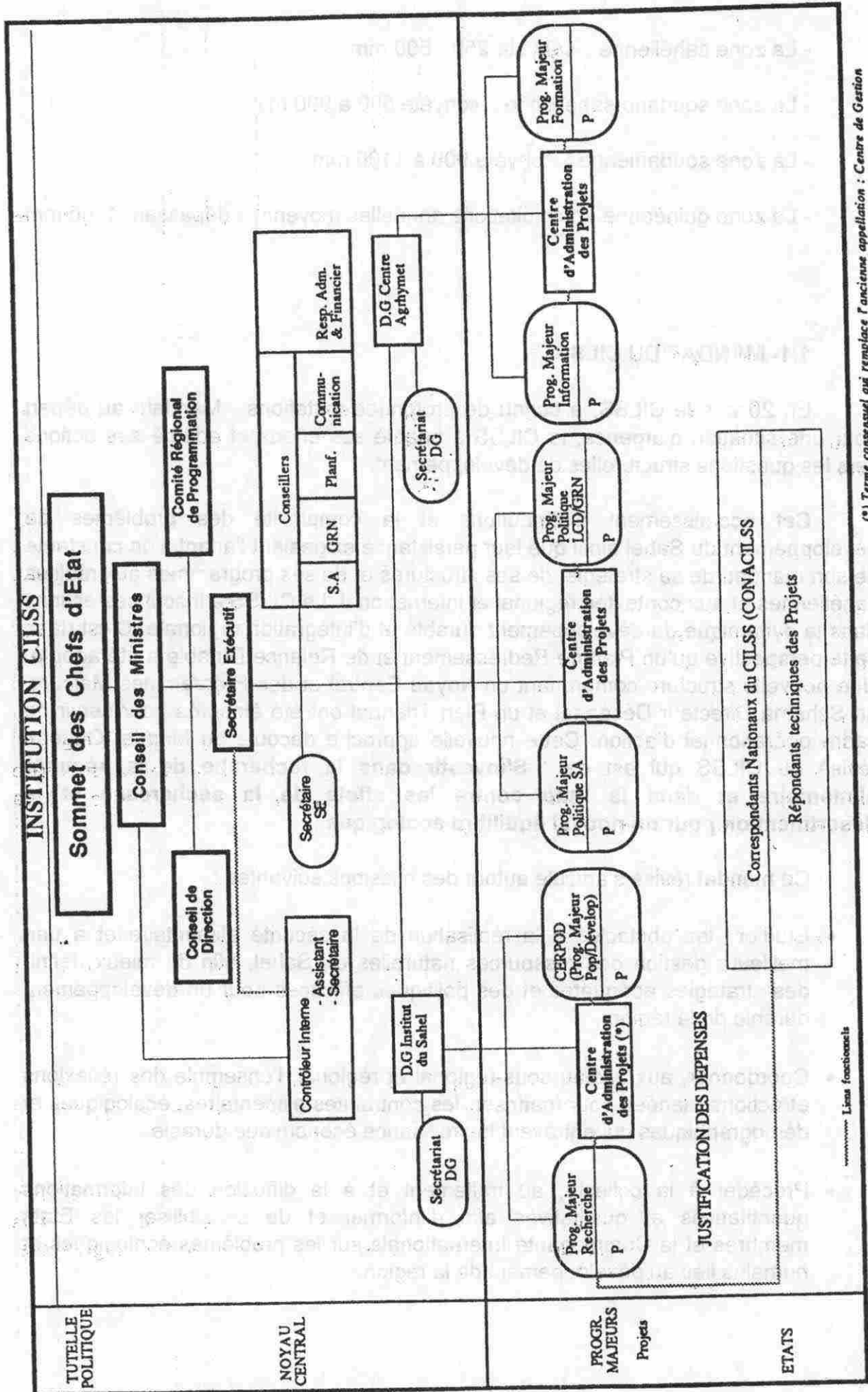
Cet accroissement d'attributions et la complexité des problèmes de développement du Sahel ainsi que leur persistance exigeaient l'adaptation constante de son mandat, de sa stratégie, de ses structures et de ses programmes aux réalités sahéliennes et aux contextes régional et international. Le CILSS a inscrit ses actions dans la dynamique de développement durable et d'intégration régionale. C'est dans cette perspective qu'un Plan de Redressement et de Relance Durable a été adopté. Une nouvelle structure comprenant un Noyau Central et des Programmes Majeurs, un Schéma Directeur Décennal et un Plan Triennal ont été élaborés pour servir de cadre opérationnel d'action. Cette nouvelle approche découle du Mandat Général révisé du CILSS qui est de " **S'investir dans la recherche de la sécurité alimentaire et dans la lutte contre les effets de la sécheresse et la désertification pour un nouvel équilibre écologique** "

Ce mandat révisé s'articule autour des missions suivantes :

- Etudier les obstacles à la réalisation de la sécurité alimentaire et à une meilleure gestion des ressources naturelles du Sahel, afin de mieux définir des stratégies adéquates et des politiques efficaces pour un développement durable de la région ;
- Coordonner, aux niveaux sous-régional et régional, l'ensemble des réflexions et actions menées pour maîtriser les contraintes alimentaires, écologiques et démographiques qui entravent la croissance économique durable.
- Procéder à la collecte, au traitement et à la diffusion des informations quantitatives et qualitatives afin d'informer et de sensibiliser les Etats membres et la Communauté Internationale sur les problèmes écologiques et humains liés au développement de la région.



# ORGANIGRAMME DU CILSS : PHASE FINALE



(\*) Terme consensuel qui remplace l'ancienne appellation : Centre de Gestion

- Contribuer à la coordination des politiques de développement, de recherche et de formation menées contre les effets de la sécheresse et de la désertification ;
- Promouvoir la réalisation d'actions d'intérêt sous-régional, interétatique et régional contribuant, d'une part, à renforcer la coopération entre les Etats membres dans leurs efforts communs de lutte contre les effets de la sécheresse et de la désertification et, d'autre part, à assurer le suivi de ces actions qui devraient contribuer à l'intégration régionale.

## **2.2- ORGANISATION DU CILSS**

Le Noyau Central, comprenant le Secrétariat Exécutif, les Institutions Spécialisées et les Programmes Majeurs, est le pivot du système CILSS. Ce noyau est animé par le Secrétaire Exécutif, les Directeurs Généraux du Centre Régional AGRHYMET, de l'Institut du Sahel (INSAH) et les coordonateurs des Programmes Majeurs (voir organigramme du CILSS ci-après).

Il est chargé d'assurer les fonctions de pilotage, de coordination, de suivi, de mise en cohérence et de contrôle de l'ensemble des activités du Système CILSS.

## **II. RESULTATS DE L'ATELIER**

### **2.1. ETAT ACTUEL DE L'ENVIRONNEMENT DANS LES PAYS DU CILSS.**

Les problèmes de l'environnement sont au premier rang des préoccupations des pays du CILSS. Dans le processus de la recherche de solutions adéquates, l'état des lieux est une étape impérative en vue de dégager des priorités et des actions à entreprendre. Cet état prend en compte aussi bien les préoccupations des pays côtiers que celles des pays continentaux.

Dans le cadre de la caractérisation de l'état actuel de l'environnement dans les pays membres du CILSS, les participants à l'atelier de consultation régionale ont dégagé la situation suivante au regard des ressources naturelles et des milieux écologiques :

#### **EAU**

- Salinisation et pollution des nappes
- Diminution de la pluviométrie
- Diminution de la disponibilité des ressources en eau (perturbation du régime hydrologique, appauvrissement nappes souterraines).
- Dégradation des zones humides.
- Ensablement des lacs et cours d'eaux.
- Disparition des mares permanentes



## **SOL**

- Terres dégradées
- Salinisation des sols
- Dégradation des zones de culture
- Baisse de fertilité des sols
- Erosion hydrique et éolienne
- Exploitation des mines,
- Surexploitation des terres,
- Formation des glacis et dunes de sable,
- Effets des feux de brousse.

## **VEGETATION**

- Pâturages surexploités
- Occupation des zones pastorales par les agriculteurs et vice versa,
- Feux de brousse incontrôlés et persistants.
- Déforestation - déboisement.
- Recolonisation des espaces par des espèces peu utiles (jacinthe d'eau, fougère, laitue d'eau, etc)

## **FAUNE FLORE**

- Perte de la biodiversité
- Dégradation voire disparition des ressources piscicoles et de la faune

## **ZONE URBAINE ET PERIURBAINE**

- Pollution atmosphérique;
- Accumulation des déchets et ordures ménagères;
- Pollutions physico-chimiques des eaux et des sols.
- Pollution plastique;
- Pollution sonore ;
- Exploitation anarchique de l'espace urbain et périurbain;
- Systèmes de gestion des déchets toxiques et ordures ménagères défectueux;
- Systèmes d'évacuation des eaux pluviales et usées défectueux;
- Ensablement des infrastructures;

## **ZONES COTIERES**

- Pollution marine
- Dégradation du littoral maritime.

## 2.2. ETAT ACTUEL DES DONNEES ET DES INFORMATIONS SUR L'ENVIRONNEMENT DANS LE PAYS MEMBRES DU CILSS

Les constats effectués précédemment ont été possibles du fait de l'existence dans les différents pays de dispositifs permettant de collecter, de traiter, d'analyser, de stocker de diffuser des données et informations sur l'environnement. Ces dispositifs de gestion d'informations présentent des caractéristiques diverses relevées ici par les participants à l'atelier de consultation régionale :

### COLLECTE

- Existence de données satellitales de basse résolution;
- Manque de données satellitales de haute résolution;
- Difficultés de collecte;
- Collecte des données météo et climatiques bien normalisées et assez bien exécutée;
- Toponymie disparate;
- Coût élevé de la collecte des données;
- Diversité de sources d'information;
- Données généralement reproductives mais pas de périodicité de mise à jour (cartes topographiques de base existant mais dépassées);
- Système de collecte de données défaillant à l'exception des données climatiques et météorologiques;
- Manque d'outils spécialisés dans le collecte et le traitement des données sur l'environnement.

### TRAITEMENT

- Faible exploitation (mise en pratique des données disponibles)
- Disparité des normes cartographiques : problème de superposition du à une insuffisance de techniciens bien formés pour le traitement.
- Faible intégration dans l'exploitation des données
- Spatialisation pas toujours réalisée (traitement)
- Inexistence de standardisation des cartes numériques de base (projection)
- Insuffisance d'indicateurs précis ou d'outils d'évaluation des données sur l'environnement
- Matériels informatiques insuffisants
- Insuffisance de contrôle de données

### STOCKAGE

- Insuffisance de cartes à grande échelle
- Diversité des supports de l'information
- Non harmonisation des formats de stockage
- Données dispersées dans plusieurs services et parfois dans des conditions inappropriées

- Manque de système de sauvegarde et d'archivage de données
- Incompatibilité des données et des formats
- Données concernant les composantes de l'environnement insuffisantes et peu fiables
- Données fragmentaires dans le temps et l'espace sur un nombre réduits de paramètres

## **GESTION**

- Insuffisance de ressources humaines qualifiées pour gérer les données
- Manque de systèmes intégrés de gestion de bases de données.
- Manque de réseau de banques de données.
- Données et Informations mal exploitées.
- Non prise en compte des données socio-économiques
- Absence de politiques concernant la collecte, le traitement et la diffusion des données.

## **DIFFUSION**

- Manque de système efficace et moderne de diffusion des données disponibles
- Insuffisance de moyens matériels et financiers pour la diffusion des données
- Accessibilité des données pas toujours facile

## **CONSTATS GENERAUX**

D'autres constats relatifs à l'ensemble du système d'informations sur l'environnement ont été effectués. Il s'agit notamment de :

- Insuffisance financière et matérielle pour la collecte, le traitement, le stockage et la diffusion des données et informations;
- Information collectée, traitée, stockée de manière sectorielle;
- Insuffisance de compétence technique;
- Manque de coordination entre les différents acteurs de la production;

### **2.3. PRINCIPAUX PROBLEMES LIES A L'EVALUATION DE L'ENVIRONNEMENT ET A LA GESTION DES DONNEES ET DES INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES, ELEMENTS DE SOLUTIONS.**

Au regard des constats précédents, les participants à l'atelier de consultation régionale ont identifié les principaux problèmes liés à l'évaluation de l'environnement et à la gestion des données et informations environnementales dans les pays membres du CILSS.

Suite à l'identification de ces problèmes, des solutions ont été proposées ainsi que les moyens nécessaires pour leur mise en oeuvre.

Enfin, les principaux intervenants dans la mise en oeuvre des solutions ont également été répertoriés.

Toutefois, les participants ont noté le caractère primordial de la volonté politique des décideurs à tous les niveaux dans la mise en oeuvre des solutions identifiées, en réponse aux préoccupations essentielles exprimées.

Les tableaux ci-après présentent de façon schématique les principaux problèmes et les solutions identifiées, les moyens de leur mise en oeuvre et les principaux intervenants.

## EVALUATION DE L'ENVIRONNEMENT

PRINCIPAUX PROBLEMES	SOLUTIONS	MOYENS	INTERVENANTS
Non perception de l'utilité de l'évaluation l'environnement dans la planification socio-économique	Sensibiliser les décideurs et les utilisateurs (locaux, nationaux et régionaux) sur l'utilité de l'évaluation de l'environnement.  Intégrer la dimension environnementale dans tous les programmes de développement  Généraliser la stratégie d'éducation sur l'environnement	Formation et séminaires de sensibilisation  Mass-Média  Revue spécialisées	Les Etats Le CILSS Avec l'appui des partenaires comme le PNUE
Absence de situation de référence aux niveaux des Etats et de la région.	Faire l'inventaire des études, données et informations existantes dans chaque pays  Inventorier les problèmes existants.  Créer une situation de référence	Centres Nationaux et Régionaux  Enquête, recensement, cellule de collecte des données.	Etats CILSS/AGRHYMET Avec l'appui du PNUE
Insuffisance de normes et d'indicateurs pertinents pour l'évaluation de l'environnement	Définir les normes et les indicateurs pertinents pour l'évaluation de l'environnement  Vulgariser les normes et les indicateurs définis	Séminaires et ateliers nationaux et internationaux  Panels d'experts	Etats CILSS/AGRHYMET PNUE
Absence d'harmonisation des normes et les indicateurs existants	Harmoniser les normes et les indicateurs d'évaluation et de suivi de l'environnement	Panels d'experts  Séminaires et ateliers	Etats CILSS/AGRHYMET avec l'appui du PNUE
Analyse sectorielle (non intégrée) des problèmes de l'environnement	Créer des cadres nationaux et régionaux de concertation et d'harmonisation et d'intégration des approches et des actions	Rencontres périodiques entre techniciens au niveau des Etats et au niveau régional.	Etats CILSS
Insuffisance des ressources pour acquérir les technologies adaptées d'évaluation	Acquérir données satellitaires de haute résolution.  Installer des unités de réception  Formuler des Projets en vue de la de la recherche du financement	Ressources financières  Experts	Etats CILSS/AGRHYMET et partenaires

Faibles capacités institutionnelles et techniques (réseaux, ressources, technologies...)	Renforcer les capacités institutionnelles et techniques aux niveaux national et régional  Mettre en place un réseau de stations d'observations de l'environnement dans les zones menacées.	Ateliers et séminaires de formation  Technologies appropriées de communication.	PNUE CILSS/AGRHYMET Etats
Inexistence de mise de jour des données et informations	Mettre en place un système d'inventaire et de suivi des ressources.  Réactualiser les différentes cartes (production des cartes thématiques sur l'état de l'environnement)	Méthodologie d'inventaire appropriée;	Etats PNUE CILSS/AGRHYMET OSS, OMM
Difficultés d'identifier les priorités.	Créer et mettre en place un mécanisme d'identification des priorités.  Elaborer des plans d'actions nationaux pour l'environnement  Elaborer des plans d'actions au niveaux Etats et région de lutte contre la désertification.	Cadre de concertation  Panel d'experts indépendants	Etats CILSS  PNUE/CILSS
Insuffisance des ressources financières et matérielles.	Formuler des projets bien argumentés pour la recherche de financement  Requêtes à adresser au PNUE	Experts	Etats CILSS/AGRHYMET PNUE Autres partenaires.



**GESTION DES DONNEES ET  
INFORMATIONS SUR  
L'ENVIRONNEMENT**

PRINCIPAUX PROBLEMES	SOLUTION:	MOYENS	INTERVENANTS
Inexistence de métadatabases	Inventorier les bases de données existantes  Créer des métadatabases de données	Enquêtes (Etats et Région)  Réseaux de télécom. Spécialistes SIG/SIE	Etats CILSS/AGRHYMET avec le soutien du PNUE
Absence de coordination pour la gestion intégrée des données et des informations sur l'environnement (niveaux national et régional).	Mettre en place un réseau SIE  Responsabiliser une structure pour centraliser, gérer, suivre et évaluer les données et informations sur l'environnement.  Elaborer et mettre en oeuvre des programmes nationaux et régional en matière de SIE.	Documentation spécialisée  Expertise  Moyens de communication appropriés	CILSS PNUE    PNUE/CILSS
Insuffisance de standardisation des méthodologies utilisées actuellement en matière de collecte, traitement, analyse et diffusion des données et informations	Développer des méthodologies adaptées aux contextes  adopter/adapter les méthodologies existantes.  Créer un cadre d'harmonisation et de suivi des méthodologies appliquées.	Méthodologies déjà éprouvées.  Comité d'experts nationaux et régionaux en matière de télédétection et SIG	PNUE CILSS/AGRHYMET Etats OSS OMM
Insuffisance de contrôle de qualité données.	Définir et mettre en oeuvre des normes de qualité  Intensifier le contrôle de qualité des données	Comité d'Expert pour recenser et tester les procédures de contrôle. Documentation sur les normes internationales.  Fiches de collecte de données et logiciels standards.	Etats AGRHYMET UNEP OMM
Insuffisance de qualification des ressources humaines pour la gestion des données et informations environnementales	Former les ressources humaines en matière de gestion des données et informations sur l'environnement	Stages, Ateliers, Séminaires et Voyages d'études.	Etats AGRHYMET ONG PNUE
Moyens de diffusion des données et informations inappropriés.	Créer et mettre en oeuvre un réseau de communication fiable  Faciliter l'accès à d'autres réseaux existants.	Technologie de communication adaptée  Moyens de reproduction  Expertise	Etats AGRHYMET/INSAH PNUE Autres partenaires

Données de base nécessaires sont incomplètes et mal exploitées.	Mettre en place un dispositif de collecte périodique et permanent  Actualiser les données.	Réseaux de mesures au sol  Données de télédétection  Expertise de haut niveau pour la modélisation.	
Insuffisance des ressources financières et matérielles.	Formuler des projets bien argumentés pour la recherche de financement  Requêtes à adresser au PNUE	Experts	Etats CILSS/AGRHYMET PNUE Autres partenaires.

## 2.7. RESOLUTION ISSUE DE L'ATELIER

A l'issue de l'atelier les participants ont adopté une résolution dont le texte est donné ci-après :

*« Considérant l'importance des problèmes liés à l'état et à l'évaluation de l'environnement dans les pays membres du CILSS ;*

*Considérant les recommandations de la Conférence de Rio de Janeiro sur l'Environnement et le Développement, notamment l'Agenda 21*

*Considérant les recommandations de la Convention Internationale de Lutte contre la Désertification ;*

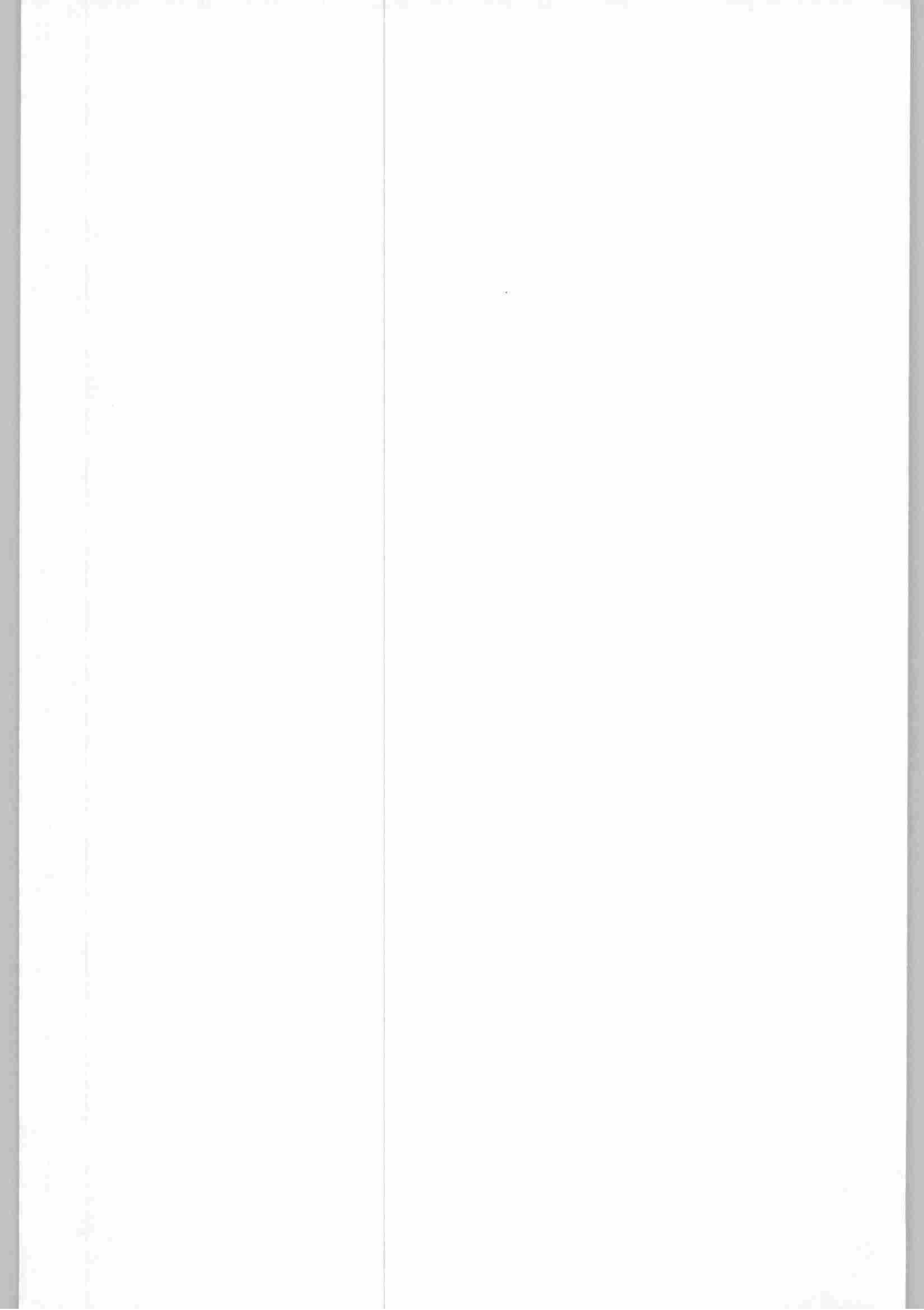
*Considérant la Résolution n° 7 de la 30ème session du Conseil des Ministres du CILSS tenue en avril 1995 à Nouakchott relative à la mise en oeuvre des recommandations de la Convention Internationale de Lutte contre la Désertification ;*

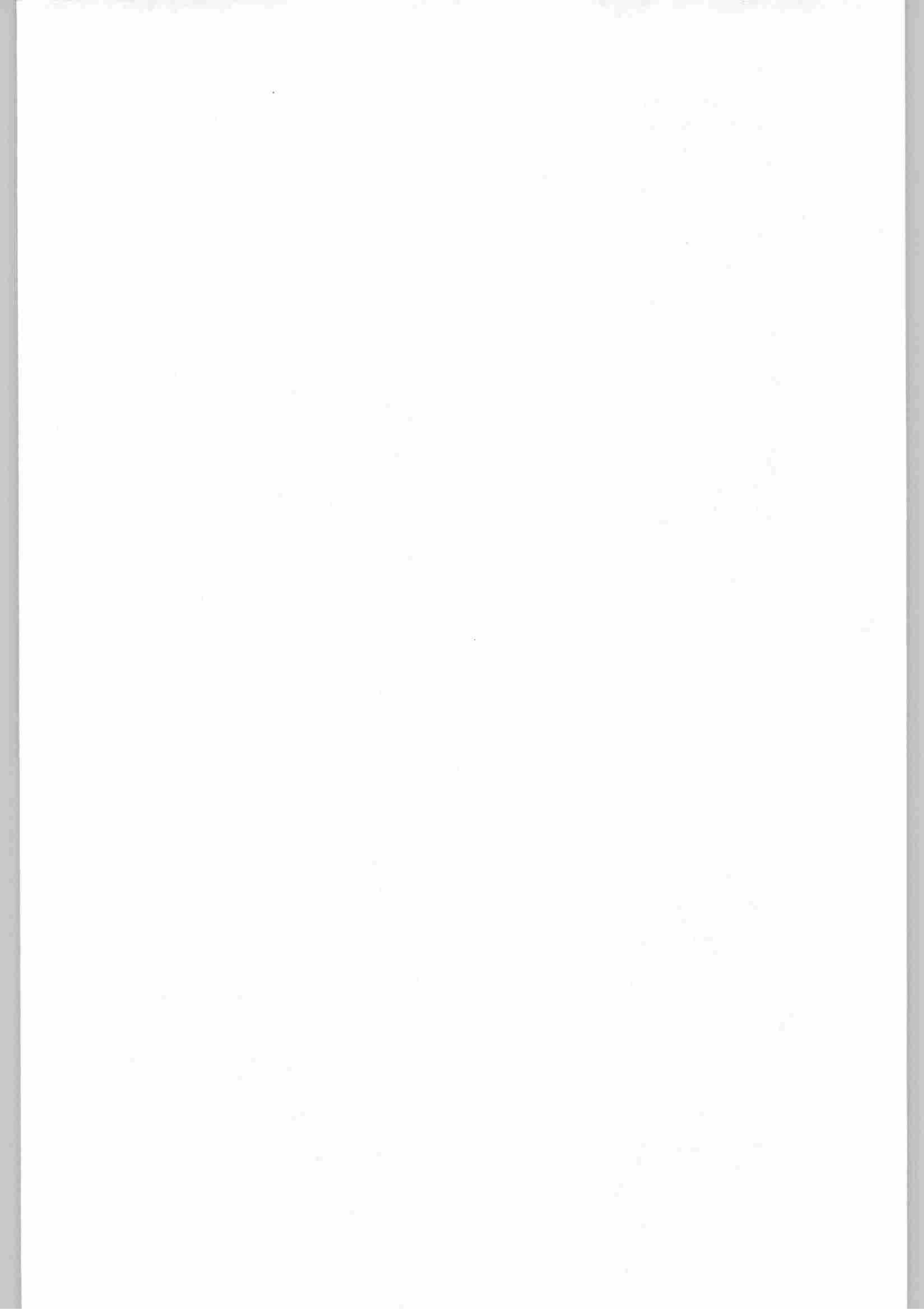
*Considérant les mandats du CILSS et du PNUE en matière d'évaluation de l'environnement ;*

*Les délégués des pays du CILSS réunis à Niamey du 5 au 7 juin 1995, recommandent au CILSS et au PNUE de :*

1. *Elaborer et mettre en oeuvre un programme régional et national d'évaluation environnementale PNUE/CILSS ;*
2. *Ouvrir à la mise en place de réseaux opérationnels SIE dans les pays du CILSS ;*
3. *Mettre en oeuvre un programme de sensibilisation/information sur l'environnement;*
4. *Mettre en place un panel d'experts au niveau régional sur la collecte, l'analyse, la synthèse, la gestion, l'archivage et la diffusion des données et informations environnementales ;*
5. *Tenir des concertations périodiques CILSS-PNUE et Etats membres du CILSS sur les questions relatives à l'évaluation de l'environnement;*
6. *Appuyer les Etats membres dans l'évaluation de l'environnement notamment par :*
  - *le renforcement des structures régionales et des institutions nationales de formation*
  - *la création de programmes universitaires en matière d'environnement et des techniques tels que la télédétection et le SIG ;*
  - *la formulation de projets et de programmes.*
  - *la mobilisation des ressources nécessaires pour l'exécution des projets liées à l'évaluation et au suivi de l'environnement ;*

Fait à Niamey, le 7 juin 1995  
Les délégués »





# ANNEXES



UNIVERSITY



**Atelier de consultation régionale  
sur l'évaluation de l'environnement**

\*

**Environment assessment regional  
user consultation**

\*

**Centre AGRHYMET, Niamey, 5 - 7 juin 1995**

**PROGRAMME DE TRAVAIL**

**Lundi, 5 juin 1995**

09h00 - 10h30

**Ouverture Officielle**

- \* Discours du Coordonnateur pour la région Afrique du PNUE
- \* Discours de bienvenu par le Secrétaire Exécutif du CILSS
- \* Discours d'ouverture officielle par le Ministre de la Fonction Publique et du Travail du Niger

10h30 - 11h00

Pause café

**Session Plénière**

11h10 - 11h10

Formation du Bureau de la réunion

11h10 - 11h40

Présentation du Programme d'Evaluation de l'Environnement du PNUE

11h40 - 13h00

Présentation des pays (Burkina Faso, Cap Vert, Gambie, Guinée-Bissau)

13h00 - 15h00

Déjeuner libre

15h00 - 16h30

Présentation des pays (Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad)

16h30 - 16h45

Pause café

16h45 - 18h30

Présentation du document régional  
Formation et organisation des groupes de travail.

**Mardi, 6 juin 1995**

**Session Plénière**

- 09h00 - 10h00 Présentation de la synthèse de la journée précédente  
10h00 - 10h15 Pause café

**Travail en groupes**

- 10h15 - 12h30 Groupes de travail  
12h30 - 15h00 Déjeuner libre  
15h00 - 16h30 Groupes de travail (suite)  
16h30 - 16h45 Pause café  
16h45 - 18h30 Groupes de travail (suite)

**Mercredi, 7 juin 1995**

**Session Plénière**

- 08h30 - 10h30 Restitution du travail des groupes  
10h30 - 10h45 Pause café  
Suspension de séance  
11h00 - 12h30 Visite du Centre AGRHYMET  
12h30 - 15h00 Déjeuner libre  
15h00 - 16h00 Analyse et adoption des conclusions  
16h00 - 17h00 Pause café  
17h00 **Clôture des travaux**  
\* Lecture des conclusions de l'atelier  
\* Discours du Coordonnateur pour la région Afrique du PNUE  
\* Discours de clôture officielle par le Ministre de l'Agriculture et de l'Elevage  
20h00 **Cocktail à l'Hôtel Terminus**

## LISTE DES PARTICIPANTS

13/06/95

<u>Pays / Noms</u>	<u>Occupation</u>	<u>Adresse</u>
<b>BURKINA</b> FOFANA Sanoussi Mme. BIKIENGA Salamata TANKOANO Michel Jerome	CONACILSS Contrôleur des Eaux et Forêts Coordonnateur de Programme	03 BP 7005 OUAGADOUGOU 03 BURKINA FASO TEL : 310455 MET/DIPAC BP 7044 OUAGADOUGOU 03 TEL : 311919 Secrétariat Permanent du PANE 01 BP 6486 OUAGADOUGOU 01 TEL : 312464 / 313166
<b>CAP VERT</b> Mme. ANDRADE Aleluia SOARES Horacio LEVY José	CONACILSS Conseiller du Premier Ministre pour l'Environ. Président INIDA	Ministère de la Mer - PRAIA - CAP VERT TEL : 610303 FAX: 611770 BP 16 PRAIA CAP VERT FAX : (238)631268 TEL : (238)610337 BP 84 PRAIA CAP VERT TEL : 711147 FAX : 711133
<b>THE GAMBIA</b> BALDEH Omar SARR Momodou CHAM Muhammad Nasir	Assistant Secretary Coordinator, Technical Services Network Programme Officer II	Ministry of Agriculture and Natural Resources - The Quadrangle - BANJUL - THE GAMBIA TEL : 225018 FAX : 225018 National Environment Agency 5 Fitzgerald street PMB 48 BANJUL THE GAMBIA TEL : 224867/228056 FAX : 229701 National Environment Agency 5 Fitzgerald street PMB 48 BANJUL THE GAMBIA TEL : 224867/228056 FAX : 229701
<b>GUINEE-BISSAU</b> ALBINO Luis M. EMBALO António Serifo TEIXEIRA Fernando Jorge	CONACILSS Directeur du Cabinet d'Etudes Directeur de l'Environnement	Ministère du Développement Rural et Agriculture BP 71 - BISSAU - GUINEE-BISSAU Secrétariat d'Etat au Tourisme, Environnement et Artisanat BP 85- BISSAU Secrétariat d'Etat au Tourisme, Environnement et Artisanat BP 85- BISSAU

<p><b>MALI</b></p> <p>COULIBALY Mory KEITA Adama Mme. MINTA TOURE Hawa</p>	<p>CONACILSS Coord. du Système d'Info. Environnem. Division Environnement (E&amp;F)</p>	<p>Ministère du Développement Rural et de l'Environnement BP 61 BAMAKO MALI TEL: 222979/228667 Cellule de Planification et de Statistique MDRE BAMAKO MALI BP 275 TEL : 228248 Direction Nationale des Ressources Forestières Fauniques et Halieutiques BP 275 BAMAKO TEL : 225973</p>
<p><b>MAURITANIE</b></p> <p>AHMED SALEM Ould Ahmed MAME SEIDOU Sarr</p>	<p>CONACILSS Ingénieur des Eaux et Forêts</p>	<p>BP 1135 NOUKCHOTT MAURITANIE TEL : (222) 257475 BP 170 NOUKCHOTT MAURITANIE TEL : (222) 229183</p>
<p><b>NIGER</b></p> <p>MOROU Alassane GOUMANDAKOYE Mounkeila ELHADJI MAMAN Saadou  AMADOU Seydou IDI-ISSA Ibrahim ADAMOU Hassimi MOHA Aliou</p>	<p>CONACILSS Directeur de l'Environnement Directeur de la Faune, de la Pêche et de la Pisciculture Coordonnateur UTA / DE Coordonnateur Cellule GRN Ingénieur Géomètre Principal Ingénieur d'Agriculture</p>	<p>MAG / EL BP 12091 NIAMEY NIGER TEL : 733423  MHE / DPPP BP 721 NIAMEY NIGER  BP 578 NIAMEY NIGER BP 13946 NIAMEY NIGER IGNN BP 250 NIAMEY NIGER TEL : (227)723323 / 722467 MAE, Direction des Etudes et de la Programmation, BP 12091 NIAMEY TEL : 733634</p>
<p><b>SENEGAL</b></p> <p>Mme. Cisse Madeleine NIANE Boubacar CAMARA Aboubacar NIANG Moctar Amadou</p>	<p>CONACILSS Conseiller Technique Ministère Environnement Environnement - Centre de Suivi Ecologique Directeur CSE</p>	<p>BP 21543 DAKAR SENEGAL TEL : 236030 / 212461 Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature DAKAR SENEGAL TEL : 215425 Fann Résidence BP 154 DAKAR SENEGAL TEL : 258066/67 FAX : 258168 Fann Résidence BP 154 DAKAR SENEGAL TEL : 258066/67 FAX : 258168</p>
<p><b>TCHAD</b></p> <p>PATCHA Oumar ALLARABAYE Nandoumabe</p>	<p>CONACILSS Ingénieur des eaux et Forêts</p>	<p>Ministère du Développement Rural BP 441 N'DJAMENA TCHAD TEL : (235)513897 FAX : 515119 MDR / BIEP BP 441 N'DJAMENA TCHAD</p>

<p><b>CILSS - Secrétariat Exécutif</b></p> <p>Mme. Cisse Mariam BANA Ide KOUZIZE Aboubakari Kio</p>	<p>Secrétaire Exécutif du CILSS Conseiller pour GRN PRISME</p>	<p>BP 7049 OUAGADOUGOU BURKINA FASO</p>
<p><b>CILSS - AGRHYMET</b></p> <p>OLIVEIRA Jorge ALFARI Issifou DIOUF Mamadou KONTONGOMDE Hama PRUDENZANO Marcella SILVA Rui STANCIOFF Andrew Mme. TALL Fatou TRIBOULET Jean-Pierre VAN DE VOORDE Herman</p>	<p>Directeur Général Spécialiste Télédéttection Assistant PMI Spécialiste SIG Agrométéorologiste Spécialiste Ressources en Eau Conseiller USAID Spécialiste Télédéttection Conseiller Coop. Française Conseiller Coop. Pays Bas</p>	<p>BP 11011 NIAMEY NIGER TEL : (227) 7331116 / 732436 FAX : (227) 732435 TELEX : 5448 NI Internet : agrhymet@his.com</p>
<p><b>UNEP</b></p> <p>KAKUYO Bob Kagumaho THIAM Amadou</p>	<p>Regional Coordinator Africa EAP / UNEP Formateur et Assistant Technique SIG/SIE EAP</p>	<p>PO Box 47074 NAIROBI KENYA TEL : (254) 2 - 623513 FAX : (254) 2 - 623943 / 4 E-mail bob.kakuyo@unep.no</p>
<p><b>ICRISAT</b></p> <p>M.V.K. SIVAKUMAR</p>	<p>Directeur Div. Sols et Agrométéo</p>	
<p><b>UNICEF</b></p> <p>AKADIRI Karim</p>	<p>Coordonnateurs des Programmes</p>	
<p><b>UNDP</b></p> <p>SCHEUER Jo</p>	<p>Chargé de Programme</p>	<p>BP 4207 NIAMEY NIGER TEL : 734700</p>



<b>UICN</b>			
KRISTENSEN Peter	Chargé de Programme		BP 10933 NIAMEY NIGER TEL : 753138
<b>OMS</b>			
KANE Mohamed Salissou Mme. HANDOU Kadi	Conseiller en Eau et Assainissement Sociologue		BP 10739 NIAMEY NIGER TEL : 752039
<b>ORSTOM</b>			
d'HERBES Jean-Marc Coopé. Belge	Chercheur en Ecologie		BP 11416 NIAMEY NIGER TEL : 752963
BREYNE Herman	Ing. Agronome/Chef Secteur Agricole à la Section Coopératio Belge		BP 10192 NIAMEY NIGER TEL : 723310
<b>DANIDA</b>			
Mme. MOESTRUP Sophia	Représentante		BP 11856 NIAMEY NIGER TEL : 723948
<b>HYDRONIGER</b>			
TCHOUE Gustave	Expert en Traitement des Données		BP 10377 NIAMEY NIGER
<b>ACMAD</b>			
RUSANGIZA Isaac	Ingénieur Météorologiste/Spécialisation en Hydrologie		BP 13184 NIAMEY NIGER TEL : 723160
<b>Modérateurs</b>			
HASSANE Saleye IDRISSA Issaka	Ingénieur Agronome Conseiller en organisation et Méthodes		Ministère de l'Agriculture et eEavage BP 323 NIAMEY NIGER TEL : 732305 BOM NIAMEY NIGER

HONOURABLE MINISTER OF PUBLIC ADMINISTRATION AND LABOUR  
MADAM EXECUTIVE SECRETARY, CILSS  
THE DIRECTOR GENERAL OF AGRHYMET REGIONAL CENTRE  
DISTINGUISHED DELEGATES

Permit me Mr. Chairman to seek the indulgence of this conference because my remarks will be in English and not French which I recognise is the language spoken by the vast majority of the delegates represented here.

Having said that, Mr. Chairman, let me start by expressing, on behalf of the Assistant Executive Director, the Division of Environment Assessment of the United Nations Environment Programme or UNEP, my gratitude and appreciation to the government of Niger for the warm welcome and hospitality accorded to us, particularly those of us who are visiting Niamey for the first time. We have been made to feel very much at home and we do hope that there will be many more such visits not only to Niamey but to other parts of the country.

I wish also to convey my most sincere thanks to the Executive Secretary of CILSS for facilitating the realisation of this meeting and that this initial collaborative effort between CILSS and UNEP's Environment Assessment Programme, will lead to the formulation of practical and long-term joint initiatives necessary for marshalling and catalysing support to meet the needs of the region and the constituent member states.

I would also to thank most gratefully, the Director General of the AGRHYMET Regional Centre and his staff for shouldering the responsibility of hosting a regional meeting of this nature,

for the immense efforts they have exerted in bringing all of us here as well as for the professional and efficient way in which they have accomplished all the necessary logistical and technical arrangements for the meeting.

Finally, Mr. Chairman, let me extend a word of appreciation to the distinguished delegates for the effort they have put into their own preparations for this meeting and also for sacrificing their busy schedules to attend this meeting. Their presence in itself is an indication of the value and importance they attach to the meeting. And for that we are very grateful.

Let me now turn to the meeting itself and make a few remarks about the reasons for convening this meeting, the context in which meetings of this nature have been conceived and effected, what our deliberations in the next three days should focus on, and, from UNEP's point of view, how should we proceed thereafter ?. I should therefore like to limit my remarks to two aspects, namely,

- what are the objectives of this meeting,

and secondly;

- what are the expected results.

I do believe that the invitation letters you received together with the requests for preparation of your country presentations

made reference to why this meeting was being convened by CILSS and UNEP. In the interests of clarity and in order to provide better focus for the discussions before us, an amplification of the purpose of the meeting is in order here.

However, before I go into the details of the objectives and expected results, I think it is important to place the meeting into the overall policy framework of UNEP's Environment Assessment Programme, to clarify matters a little bit more.

As most of you are aware, the Plan of Action that emerged from UNCED or the United Nations Conference on Environment and Development, underscored, among other things, the need for:

- firstly, enhanced accessibility of integrated environment and development information, and
- secondly, enhanced capacity to deal with such information in decision making and policy setting.

In order to meet these two needs, that is enhanced accessibility, and enhanced capacity, UNEP has reorganised its Environment Assessment Programme functions and the outcome of this reorganisation is the setting of new directions and better focus for the Programme. The new mission of the Programme is therefore:

To provide improved access to meaningful environmental data and information, and to help increase the capacity of governments to use environmental information for decision making and action planning for human sustainable development.

The programme focus thus seeks to support national and regional efforts to better understand and analyse interactions between socio-economic aspects on one hand, and environment, on the other, and to report on the status of the environment. The development of guidelines for State of Environment Reporting constitute important inputs into this process. These activities are closely linked and supported by Capacity building and servicing component of the overall programme.

The challenge therefore for UNEP and its partners is: how do we move from the hitherto held position of providing scientific assessments of status and trends TO a new position of providing integrated information of critical linkages between environmental variables on the one hand and between the environment and the human sub-systems on the other.

IN order to meet this new challenge, UNEP has been organising a series of regional meetings to seek the views of high-level government representatives on environmental management issues of concern at national and regional level, what their present national policies and procedures are with regard to environmental assessments and reporting as well as the

associated data and information management practices, what their additional needs would be, and how UNEP could possibly assist in fulfilling some of these needs. Specifically, the consultations have been and being held to gain an understanding of environmental assessment and reporting needs in the region in which UNEP might be able to assist in future.

These meetings have been held in broad regions comprising Northern America, Europe, Asia/Pacific, West Asia, Latin America and the Caribbean, and Africa. Within Africa, the first regional user consultation meeting for the SADC region was held in Harare, Zimbabwe in September, last year. This meeting here in Niamey is the second such meeting to be held in Africa, and the third one, for countries of Eastern Africa including the Indian Ocean Island States will be held in Kampala, Uganda, at the end of next month.

With that background, let me now try to answer the two questions I posed at the beginning: What are the objectives of this meeting, and secondly, what are the expected outputs.

There are two specific and inter-related objectives.

The first objective is: To discuss national and regional priority issues of concern with respect to environmental management, to articulate the current position of the governments of the region with regard to environment assessment and reporting as well as data and information management practices, and to identify the interventions required to meet



the expressed assessment and reporting needs. That is the first objective.

The second objective is to recommend to UNEP what role it should or could play in fulfilling the expressed needs within the overall framework of its Environment and Natural Resources Information Networking Programme. In other words, is there a need for a such a regional programme ?.

What then are the expected outputs ?.. A document describing the common position of the region with regard to environmental assessment and reporting priority issues at the national and regional levels, with concrete recommendations of an implementation strategy or framework to strengthen the capacity of the countries of the region to better address the identified priority issues.

A word of caution here. This meeting is not intended to produce shopping lists for capacity building programmes. As most of you are aware, UNEP's constrained financial situation imposes a tremendous burden on us in view of our growing responsibilities. Rather, the meeting is intended to generate a broad overview of priority issues and ways in which effective policies and programmes can be put in place. This then will form the basis for a more detailed needs assessment and the elaboration of a long-term institutional strengthening regional programme to support the efforts of the member states.

Let me hasten to point out one very important point and that is that, in our deliberations, we should not lose sight of the fact that there are other UN and other International organisations currently involved in environmental assessments and capacity building programmes of one sort or another, either at the country level or in some cases at the regional level. Whatever recommendations we come up with should build upon and be coordinated with these on-going initiatives.

Let me stop here before I preempt the discussions. I thank you all for your attention. Thank you

The first part of the report is a general introduction to the project. It describes the objectives and the scope of the work. The second part is a detailed description of the methodology used in the study. This includes a discussion of the data sources, the sampling method, and the statistical techniques employed. The third part of the report presents the results of the study. This is followed by a discussion of the findings and their implications. The final part of the report is a conclusion and a list of references.

The results of the study show that there is a significant relationship between the variables studied. This finding has important implications for the field of research. The study also identifies some limitations and suggests areas for further research.

**PROJET D'ALLOCATION DU SECRETAIRE EXECUTIF DU CILSS  
A L'OUVERTURE DE L'ATELIER DE CONSULTATION REGIONALE  
SUR L'EVALUATION DE L'ENVIRONNEMENT**

**Niamey, 5 - 7 juin 1995**

Excellences, Messieurs les Ministres,

Monsieur le Représentant du Programme des Nations Unies pour l'Environnement,

Mesdames et Messieurs les Représentants du Corps diplomatique et des Organisations internationales,

Mesdames et Messieurs les Délégués,

Honorables Invités, Mesdames et Messieurs !

Je voudrais tout d'abord, adresser au nom de l'ensemble des participants à cet Atelier, mes sincères remerciements aux Autorités et au peuple du Niger pour avoir accepté d'abriter cette rencontre régionale et pour l'accueil typiquement sahélien qu'ils ont bien voulu nous réserver.

Je voudrais aussi, Mesdames et Messieurs, vous dire MERCI pour votre participation à cet Atelier dont la tenue nous offre une exceptionnelle opportunité pour nous concerter et échanger sur des points de grande préoccupation pour nos pays et pour notre sous région.

En effet, les problèmes d'environnement occupent aujourd'hui une place centrale dans les efforts de développement du Sahel, une sous région dont les caractéristiques de base sont justement la sécheresse et la désertification.

C'est dire, Mesdames et Messieurs, combien il est réjouissant pour le CILSS de voir se tenir pareille rencontre dont l'un des premiers mérites est précisément de réunir tous les Etats Sahéliens et toutes les Institutions concernés, sinon impliqués dans la résolution des problèmes d'environnement.

Je voudrais particulièrement saluer l'initiative du Programme des Nations Unies pour l'Environnement d'engager une large concertation régionale sur cette épineuse et combien vitale question pour nos populations.

Pour le CILSS, cet Atelier constitue assurément la concrétisation d'une des résolutions de la 30<sup>ème</sup> Session ordinaire du Conseil des Ministres, tenue en avril dernier à Nouakchott, et appelant à impulser la mise en oeuvre de la Convention Internationale de lutte contre la Désertification, à travers la définition et la mise en place d'un nouveau mécanisme, susceptible de soutenir la poursuite des actions engagées au Sahel dans le cadre de la lutte contre la désertification et la sécheresse.

Mesdames et Messieurs,

Cette rencontre se tient opportunément à un moment où se manifestent des événements majeurs pour le CILSS et pour la sous région, j'ai nommé l'adoption de la Convention Internationale de lutte contre la Désertification et celle du premier Plan Triennal de notre Institution.

Ainsi, après plus d'un an d'âpres négociations auxquelles le CILSS a pris une part active, la Communauté internationale a adopté, en juin 1994 à Paris, la Convention internationale de lutte contre la Désertification. Cette Convention est ouverte depuis Octobre dernier à la signature des Etats

membres du Système des Nations Unies. A ce jour, quelques 100 pays l'ont déjà signé et le processus de sa ratification est en cours dans de nombreux autres.

Comme vous le savez, cette Convention est un instrument nouveau qui fait de l'approche participative et du partenariat un de ses principes fondamentaux. Ainsi, chacun des pays signataires est appelé à élaborer un Programme d'Action National, lequel programme devrait être un document consensuel contenant la stratégie d'utilisation durable des ressources naturelles.

Je voudrais donc inviter solennellement tous les pays ici représentés, et qui ne l'ont pas encore fait, à poursuivre leurs efforts pour la ratification de cet instrument en vue de sa mise en oeuvre dans les meilleurs délais.

Le second fait majeur qu'il me plait de rappeler est l'adoption en novembre 1994 du premier Plan triennal du CILSS par le Conseil des Ministres.

Avec l'adoption de ce Plan, c'est une étape importante que le CILSS vient de franchir. Désormais, l'institution sahélienne dispose d'un instrument de planification pluriannuelle dont la fonction essentielle est de guider avec assurance la conduite des différentes activités.

Mesdames et Messieurs,

Je voudrais à présent demander au Programme des Nations Unies pour l'Environnement, dont c'est à la fois la vocation et la mission, d'appuyer davantage, et de manière plus substantielle, les efforts fournis, notamment au Sahel, dans la gestion de l'environnement.

Dans une première étape, cet appui peut concerner la collecte et la diffusion des informations. En effet, dans le domaine de la gestion de l'environnement, le volet Information est essentiel en ce qu'il permet de s'imprégner des réalités et des besoins des partenaires, de connaître les capacités et les contraintes de ceux-ci, de partager les expériences vécues et les techniques développées. En un mot, de pouvoir agir en connaissance de cause.

Mesdames et Messieurs,

Nos travaux, j'en suis persuadée, déboucheront sur des propositions concrètes aptes à dégager des solutions adéquates aux problèmes environnementaux du Sahel. Il s'agit alors, dans vos discussions, de prendre en compte, de concilier et de préserver les intérêts des différentes parties prenantes, en particulier ceux des populations.

A l'évidence, au Sahel, les problèmes écologiques sont d'une pressante préoccupation. Depuis plus de deux décennies, les pays sahéliens sont confrontés aux effets de la sécheresse et de la désertification. Il importe de faire objectivement l'état des lieux en la matière en vue de dégager les actions prioritaires à entreprendre.

Pour ce faire, il est nécessaire que les Etats mettent en place des cadres d'information et de concertation sur l'évolution de l'environnement et échangent entre-eux les données ainsi recueillies.

Cet Atelier nous offre alors l'occasion d'échanger sur l'élaboration des Programmes d'action Nationaux selon l'esprit de partenariat préconisé par la Convention Internationale de lutte contre la Désertification.



Le CILSS, dois-je le rappeler, est entièrement disposé, en sa qualité de Centre de liaison, à coordonner la mise en oeuvre de la Convention au Sahel. Ce faisant, il entend apporter l'appui technique nécessaire aux pays membres dans l'élaboration, la mise en oeuvre et le suivi des Programmes d'Action Nationaux ainsi que dans la mobilisation des ressources prévues à cet effet. Votre Institution est aussi disposée à piloter, comme convenu, l'élaboration du Programme d'Action Sous Régional.

Mais pour jouer véritablement ce rôle, le CILSS a besoin de l'appui de la Communauté internationale. Celle-ci doit s'investir dès à présent dans la mise en place d'un Fonds de facilitation à même de permettre la canalisation de ressources appropriées vers les pays du Sahel.

Au demeurant, et de manière plus ciblée, le récent Conseil des Ministres du CILSS, dans sa Résolution relative à la mise en oeuvre de la Convention, a invité solennellement le Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour l'Environnement "à définir et à mettre en place un nouveau mécanisme susceptible de permettre la poursuite des actions déjà engagées au Sahel pour combattre la désertification, en l'adaptant au contexte nouveau de la Convention".

Le Programme des Nations Unies pour l'Environnement doit aussi accorder des appuis institutionnels aux Etats, notamment dans la formulation et la mise en oeuvre des programmes et projets de gestion des données et informations, et dans l'élaboration et l'harmonisation des textes législatifs sur l'environnement. Il doit bien entendu aider à la recherche de financement pour les projets proposés.

J'ose espérer que la tenue de cet Atelier, organisé conjointement et précisément avec le PNUE, permettra d'enclencher le processus ainsi souhaité. Les besoins sont pressants. Il nous faut agir, agir par la mise en oeuvre d'un Programme d'action conséquent à même de faire face à la situation de crise écologique que connaît le Sahel.

Mesdames et Messieurs,

Je reste convaincue que des débats francs que vous menerez durant cet Atelier se dégageront des propositions concrètes et des recommandations pertinentes à la hauteur des préoccupations et des attentes de nos populations qui subissent, au quotidien et dans leurs chaires, les effets pervers de la sécheresse et de la désertification.

VIVE LA COOPERATION INTERNATIONALE !

VIVE LA SOLIDARITE SAHELIENNE !

JE VOUS REMERCIE.

Le rôle principal de la loi est de garantir la sécurité juridique et la stabilité de l'ordre public. Elle définit les droits et les obligations des citoyens et assure que ces droits sont protégés par le pouvoir judiciaire. La loi est également un instrument essentiel pour réguler l'économie et promouvoir le bien-être social.

### Mécanismes de mise en œuvre

Le processus de mise en œuvre de la loi implique plusieurs acteurs clés, notamment le pouvoir législatif, le pouvoir exécutif et le pouvoir judiciaire. Le pouvoir législatif est responsable de l'adoption des lois, tandis que le pouvoir exécutif est chargé de leur mise en œuvre. Le pouvoir judiciaire joue un rôle crucial dans l'interprétation et l'application de la loi, garantissant ainsi son respect et son efficacité.

VIVE LA COOPÉRATION ET LE DÉVELOPPEMENT  
VIVE LA SOLIDARITÉ ET LE BIEN-ÊTRE  
REMERCIEMENTS

**ALLOCATION D'OUVERTURE DE SON EXCELLENCE MONSIEUR OUSMANE  
GAOURI, MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE, DU TRAVAIL ET DE  
L'EMPLOI ASSURANT L'INTERIM DU MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET  
DE L'ELEVAGE A L'ATELIER DE CONSULTATION REGIONALE SUR  
L'EVALUATION DE L'ENVIRONNEMENT**

**Niamey, 5 - 7 juin 1995**

Madame le Secrétaire Exécutif du CILSS,

Monsieur le Représentant du Programme des Nations Unies pour l'Environnement,

Mesdames et Messieurs les Représentants du Corps diplomatique et des Agences de coopération,

Mesdames et Messieurs les Délégués,

Honorables Invités, Mesdames et Messieurs !

La tenue d'une rencontre régionale de si haut niveau technique, sur un thème d'une brûlante actualité, à savoir l'évaluation de l'Environnement, est assurément un événement de premier ordre qu'il convient de saluer. Et mon pays, le Niger, se trouve honoré de vous recevoir, ici à Niamey, en plein coeur du Sahel, où les problèmes d'environnement sont, plus qu'ailleurs, des réalités concrètes et quotidiennes.

Aussi, je voudrais souhaiter à l'ensemble des délégués la cordiale bienvenue à Niamey et vous assurer de notre disponibilité à ne ménager aucun effort pour rendre votre séjour des plus utiles et des plus agréables.

Mesdames et Messieurs,

C'est un truisme que de dire que la question environnementale est source de graves préoccupations pour nos pays durement confrontés à une dégradation continue de leurs écosystèmes. Le fait est là, hélas. La sécheresse et la désertification constituent aujourd'hui les caractéristiques majeurs de notre sous région, deux phénomènes au demeurant aggravés par une déplorable situation de pauvreté de nos populations.

A l'évidence, c'est la prise en compte de ce lien qui a amené la Communauté internationale à organiser, il y a déjà trois ans, la mémorable Conférence de Rio de Janeiro exclusivement axée sur l'Environnement et le Développement. C'est aussi fort de cette conviction que le Groupe africain, à l'initiative des pays sahéliens, a demandé et obtenu l'adoption d'une Convention internationale de lutte contre la Désertification.

Cette Convention, adoptée après plusieurs rounds de négociations, est en train de devenir un acquis de la Communauté internationale, notamment ceux de ses Etats les plus exposés aux problèmes écologiques. En effet, depuis octobre 1994, le document adopté est ouvert à la signature des Etats. Et j'ose espérer que dans un avenir proche, le processus de sa ratification sera bouclé. L'humanité aura alors un cadre de référence où inscrire les différentes actions en faveur de la restauration et de la protection de l'environnement.

C'est que, Mesdames et Messieurs les Délégués, la résolution des problèmes d'environnement ne peut se concevoir que dans une approche globale appelant une synergie des actions. C'est un problème mondial dont le règlement incombe à l'ensemble de la planète, c'est-à-dire aussi bien aux nations riches qu'à celles moins nanties.

C'est donc par un effort collectif et solidaire qu'il est possible de circonscrire et d'inverser à terme le processus de dégradation de notre environnement. Et la mise en oeuvre effective de la Convention internationale de lutte contre la Désertification se fonde sur cet espoir. Nous devons donc nous y investir pour que l'espoir ainsi suscité soit une réalité.

Au Sahel, il est réjouissant de constater que depuis plus de deux décennies la lutte contre la désertification a été placée au niveau sous régional avec la création en septembre 1973 du CILSS, dont le mandat est justement, d'une part, d'assurer la

sécurité alimentaire des populations et, de l'autre, de combattre les effets de la sécheresse et de la désertification en vue d'un développement durable.

Ce mandat reste d'une pertinente actualité et l'adoption de la Convention internationale de lutte contre la désertification ne fait que le confirmer et le renforcer.

Mais, l'adoption d'une Convention n'est pas une fin en soi. Ce qui compte, c'est l'application qu'on en fait. Car c'est cela qui est mesurable et quantifiable et c'est cela qui peut modifier qualitativement les conditions d'existence de nos populations.

C'est pourquoi, je salue une fois de plus l'initiative du Programme des Nations Unies pour l'Environnement d'organiser les présentes concertations en ce qu'elles permettent à nos Etats d'échanger des vues et des expériences et d'harmoniser leurs démarches en matière de gestion de l'environnement. Mieux, le présent atelier s'est fixé pour objectif de discuter du type et du degré d'assistance que les pays souhaiteraient avoir de la part du PNUE pour l'évaluation de l'environnement et la gestion des données et informations environnementales.

Ces besoins d'appui sont divers et réels. Ils sont à la fois techniques et financiers. Et j'espère que le mérite du présent Atelier sera précieusement de clarifier la question et de lui apporter les solutions appropriées.

Je suis persuadé, au regard de son haut niveau technique, que cet Atelier saura répondre favorablement aux préoccupations ainsi exposées.

C'est sur cette note d'espoir que je déclare ouvert l'Atelier de concertation régionale sur l'environnement.

Pleins succès à vos travaux !

Je vous remercie.



Honourable Minister of Agriculture  
The Director General of the AGRHYMET Centre  
Distinguished delegates.

I feel very honoured and privileged once again for the opportunity to say one or two words at the closing ceremony of this meeting. It is also an honour to have the honourable Minister of Agriculture with us here. This is indeed a reflection of the support and commitment of the government of Niger to our work for which we are very grateful.

The past three days have been, to most of us, a learning experience. I think it is fair to say that we have all learned something in one way or another, be it during the formal presentations, or the subsequent interactions and discussions in the plenary and the working groups, or even while walking around this complex and talking to the people who work here. We have gained a fair amount of knowledge both at the technical level and I think, also at the social level from informal discussions during the coffee breaks and in the evenings at our hotel and, in the process, I think, we have acquired a broader understanding of environmental issues and problems as they affect our individual countries and also as they affect the CILSS region in general.

The meeting has also provided an opportunity to all of us to make new acquaintances and also to renew old ones, an opportunity to build upon our network of contacts at the regional and country level. It's these contacts that foster and enhance the exchange of information between our individual countries while at the same time reinforcing the spirit of regional cooperation. This same spirit of regional cooperation which is necessary for resolving environmental problems that transcend national boundaries was underscored by the Executive Secretary of CILSS during her opening remarks at the official opening of this meeting. It is indeed gratifying to note that although the participants came here in their capacities as representatives of their individual ministries or departments, their inputs and contributions to the discussions were made as members of a region and the solutions that they articulated also reflected a regional approach.

Having said that, let me now turn to the more substantive aspects of the workshop. There are three important issues which have emerged from this meeting. One, is a clear demonstration of the level of commitment that the CILSS Regional Organisation and the governments of the region attach to the concept and necessity of evolving partnerships with UN and other international organisations necessary for marshaling the technical and financial support required for resolving environmental problems of our countries and regions. It is through such partnerships that we are able to seek and secure practical as well as scientific approaches that can translate and carry forward one of the most important messages of AGENDA 21 i.e. integrated environment information being the mainstay of all environment and development. In our deliberations this week, we have been exploring realistic and practical mechanisms for strengthening our capacities to meet the challenge of providing a comprehensive knowledge base to support sustainable development.

The second issue to emerge from of this meeting is a clear definition of what the priority issues are with regard to environmental assessment and associated data and information management



practices, the potential solutions to the identified problems, the means with which to implement the solutions and the individual roles and responsibilities of the partners at the national and international level. This meeting has produced a broad framework within which the countries of the region together with the international partners will formulate practical and long-term programmes to strengthen environmental assessment, data and information management capacities in support of decision making processes and policy setting.

The third issue which has emerged from this meeting is the mandate that you have given to UNEP - a mandate to formulate a regional programme aimed at securing political commitment and technical assistance to address national and regional institutional inadequacies, as well as mobilising the necessary resources for its implementation. Clearly, this demands active partnership, collaboration and support of each member state in order to achieve the desired results, otherwise our declarations and excellent plans will in the end amount to just that: i.e. declarations and excellent plans.

No doubt most of you will be asking the question, what happens when this meeting is over and we all return to respective countries. Is this going to be another of those workshops that promises a lot and there is never any follow-up on the promises?. The answer to both questions is NO. You have give us a mandate and we shall endeavour to carry it out within the framework of the recommendations of this meeting. As follow-up there are two important issues that I would like to bring to your attention.

One, a report of the proceedings of this meeting will be produced in the near future and copies of this report will be distributed to all the participants with extra copies for distribution to collaborating institutions in the respective countries of the participants. For the delegates from the Gambia, you will receive an English version of the report. We would like the report to be as widely distributed as possible.

Secondly and I think more important, is that UNEP in collaboration with CILSS will formulate, within the framework of the recommendations of the meeting, a regional programme designed to strengthen the capacities of the governments of the region to better address environmental assessment, policy formulation and implementation of national and regional action plans. Subject to the concurrence of CILSS, this process will entail three major activities.

one, a detailed needs assessment will be undertaken in each country of the region to determine the level of support required, and on the basis of this assessment, a draft strategy to implement a regional support programme will be drawn up.

Secondly, a regional workshop will be held to review the strategy and get consensus on the overall implementation structure, and

Third, following this workshop an Implementation Project Document will be drawn-up and UNEP together with CILSS will start the process of securing funding for its implementation.

In terms of time scale for these activities, again this will depend on the endorsement of the proposed programme by CILSS, but we envisage that the needs assessments, with financial

assistance from UNEP will be carried out in the coming months and the regional workshop will be held towards the end of the year. Details will be discussed with CILSS and communicated to the national focal contacts.

In closing, I wish to commend the two moderators for the professional way in which they have provided focus to the discussions and progressively guided us to formulate the final output of the meeting. Their work, as I am sure you are all aware, is not an easy one. It requires a lot of patience and that rare ability to accommodate almost everybody's views while at the same time making sure that the discussions stay on course. I wish also to thank our interpreters for the excellent quality of service and also, on some occasions, for working beyond the required hours or as they say *beyond the call of duty*. All I can say is that we are very grateful for your support.

Finally, I would like to thank again the Director General, the Agrhymet Centre and his staff for their support in making this meeting a success.

Thank you for your attention



**PROJET D'ALLOCUTION DE SON EXCELLENCE MONSIEUR LE  
MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE A LA  
CEREMONIE DE CLOTURE DE L'ATELIER DE CONSULTATION  
REGIONALE SUR L'EVALUATION DE L'ENVIRONNEMENT**

**Niamey, 5 - 7 juin 1995**

**Monsieur le Représentant du Programme des Nations Unies pour  
l'Environnement,**

**Monsieur le Directeur général du Centre AGRHYMET,**

**Mesdames et Messieurs les Représentants des Agences de  
coopération,**

**Mesdames et Messieurs les Délégués,**

**Honorables Invités, Mesdames et Messieurs !**

**Après trois jours de profondes réflexions et de débats soutenus, vous  
voici au terme des travaux de cet important Atelier de concertation sur  
l'évaluation de l'environnement.**

**Le délai est certes trop court pour épuiser un thème d'une si grande  
étendue et d'une si pertinente préoccupation au Sahel. Mais, me référant  
à la qualité des participants et à la minutie de l'organisation, je ne peux  
que présager des résultats satisfaisants auxquels vous devez parvenir.**

**Les premières conclusions de votre Atelier sont rassurantes en ce  
qu'elles apportent des réponses appropriées à la problématique de  
l'environnement telle qu'elle est quotidiennement vécue par nos  
populations.**

Vos travaux ont aussi le mérite de faire des recommandations conséquentes pour mieux cerner l'équation environnementale au Sahel d'une part, et d'autre part, lutter avec plus d'efficacité contre les effets de la sécheresse et de la désertification.

Je voudrais alors remercier le CILSS et le Programme des Nations Unies pour l'Environnement pour l'heureuse et opportune initiative prise en organisant les présentes concertations techniques qui aideront, j'en suis convaincu, les pays sahéliens à mieux collecter, gérer et diffuser l'information environnementale.

Mesdames et Messieurs,

Au Sahel, la question environnementale s'apprécie en termes de survie. Du fait de l'action conjuguée du climat et de l'homme, les ressources naturelles sont dans une situation de dégradation croissante. Le fragile équilibre des écosystèmes est mis à rude épreuve, avec une réduction drastique des superficies cultivables.

Certaines de nos régions connaissent une dégradation de leurs littoraux et une salinisation des sols, tandis que d'autres sont frappées par le phénomène de l'ensablement et le surpâturage. Ici et là, on observe une surexploitation de l'espace urbain, une perte progressive de la biodiversité et une pollution atmosphérique. C'est cela l'environnement au Sahel, l'unité dans la diversité. Et le Sahel est synonyme de détermination face à l'adversité.

**Mesdames et Messieurs,**

Dans le processus d'évaluation de l'environnement, l'information est une donnée capitale. Or, au Sahel, ce volet est disparate et donc mal maîtrisé. Plusieurs intervenants s'occupent directement ou indirectement de la question, avec plus ou moins de réussite, mais en tout cas sans structure de coordination les maintenant ensemble. Si donc la matière première semble disponible à souhait, force est de constater que sa collecte, son traitement et sa diffusion ne répondent pas toujours aux normes et aux exigences de fiabilité et de pertinence.

Pourtant, l'évaluation de l'environnement passe par la disponibilité d'une information sûre et fiable, unanimement acceptée par les utilisateurs, ce qui suppose la définition et l'harmonisation de méthodes de collecte et de traitement pouvant faire appel aux technologies de pointe.

Ce faisant, il importe d'harmoniser les démarches, ce qui suppose déjà l'accès de tous à l'information et un échange constant de celle-ci entre les différents partenaires, Etats comme Institutions. Au demeurant, l'objet de la présente rencontre est justement de satisfaire à cette double exigence, notamment pour des pays sahéliens qui ont depuis plus de vingt (20) ans décidé de sceller leur destin en portant la lutte contre la désertification au plan régional et à un rang prioritaire.

Comment peut-il en être autrement pour des pays que tout unit, notamment un environnement de plus en plus implacable qui ignore les frontières ?



Cette politique d'harmonisation implique bien entendu la création de cadres de concertation et de coordination des actions. A cet égard, l'élaboration des Plans d'action Nationaux pour l'environnement nous offre une heureuse opportunité qu'il importe de saisir et surtout d'exploiter judicieusement.

Mais, encore une fois, l'évaluation exhaustive de l'environnement au Sahel nécessite la mobilisation de compétences humaines qualifiées et de ressources financières et techniques conséquentes. Le Sahel, dont les moyens sont très limités dans ces domaines, attend du Programme des Nations Unies pour l'Environnement un appui adéquat.

Votre Atelier l'a rappelé ; le PNUE peut utilement assister, au plan institutionnel, nos pays dans la gestion des données et informations environnementales, tout comme il peut les aider efficacement dans la mobilisation de ressources financières indispensables à une juste évaluation et à un suivi régulier de l'environnement sahélien.

Mesdames et Messieurs,

Je le disais tantôt, votre Atelier a enregistré des résultats satisfaisants. Il s'agit maintenant de les capitaliser et de les valoriser en les portant dans un premier temps à la connaissance de l'ensemble des partenaires concernés par la problématique environnementale au Sahel. Il vous faudra veiller ensuite à la mise en oeuvre des pertinentes recommandations qui ont été émises. Autrement, passé la phase de la réflexion, vous devez vous engager résolument dans celle de l'action.



Tout en vous remerciant pour la qualité de vos travaux, je voudrais aussi souhaiter un bon retour dans leurs foyers respectifs à tous ceux qui ont bien voulu effectuer le déplacement de Niamey et espérer qu'ils garderont de bons souvenirs de leur séjour ici.

Sur ce, je déclare clos l'Atelier de consultation régionale sur l'évaluation de l'environnement.

**Je vous remercie !**

**MOTION DE REMERCIEMENTS  
A L'ENDROIT DES AUTORITES ET DU PEUPLE NIGERIENS**

**Nous, Participants à l'Atelier de consultation régionale sur l'environnement, réunis à Niamey (République du Niger) du 5 au 7 juin 1995,**

**Exprimons nos vifs remerciements et notre sincère gratitude aux Autorités et au Peuple nigériens pour l'accueil fraternel et l'hospitalité typiquement sahéenne qu'ils ont bien voulu nous réserver durant notre séjour à Niamey, ainsi que pour toutes les facilités mises à notre disposition pour le bon déroulement de nos travaux.**

**Fait à Niamey, le 7 juin 1995**

**l'Atelier**

MOTIFS DE RECHERCHES  
A L'ENDEVOIT DES AUTORITES ET DU PEUPLE ALGERIENS

Notre Recherche à l'Atelier de consultation régionale sur  
l'enseignement, tenue à Nancy (République de Tunisie) du 2 au 7 juin  
1992.

Il s'agit de nos recherches et nos travaux traités par nos collègues  
et au Centre régional pour l'enseignement et l'alphabétisation  
régionale par le Centre de nos travaux devant notre séminaire à  
Nancy, ainsi que toutes les tâches mises à notre disposition par  
le Centre de nos travaux.

Nancy le 7 juin 1992

L'Atelier